

J'espère que les députés participeront au débat soit aujourd'hui soit à l'étape du comité. Le bill dont nous sommes saisis, qui donne un caractère législatif à un projet longuement discuté en octobre, alors qu'on en a prouvé les lacunes, est de fait à l'étude depuis très longtemps; en continuant d'en discuter, nous retomberions dans l'ordinaire. D'aucuns y trouveront des avantages. Mais pas ceux qui ne paient pas d'impôts. Je doute fort que les réductions d'impôt apportent beaucoup à l'industrie et aux services. En somme, les réductions y sont, c'est vrai, mais elles seront dispersées et, malheureusement, elles prendront fin le 1^{er} janvier 1973.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le bill fiscal à l'étude cet après-midi est essentiel à l'efficacité de la mesure relative à la même année financière, que nous avons adoptée juste avant Noël. Selon la logique notoire du gouvernement, le bill montre la même attitude à l'égard de la planification économique à la fois du point de vue de la justice sur le plan financier et du point de vue des stimulants fiscaux destinés à créer des emplois.

Je renonce aux effets oratoires pour m'attacher au fond des assertions que j'ai faites précédemment. Je serai relativement bref car j'ai l'intention de prendre encore la parole à l'étape du comité, et je proposerai alors un amendement.

• (1630)

Le dégrèvement d'impôt sur le revenu des particuliers réduira les recettes fiscales du gouvernement d'environ 225 millions. Il est difficile d'imaginer une façon plus injuste de répartir des avantages économiques parmi la collectivité que d'accorder un dégrèvement général de 3 p. 100 dans le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers. Je suppose que s'il y avait eu une méthode plus injuste, le gouvernement actuel l'aurait découverte et il est donc raisonnable de conclure que c'est la pire méthode que le gouvernement pouvait concevoir.

Considérons par exemple les effets de ce dégrèvement sur un homme marié qui a deux enfants et dont le revenu est d'environ \$4,000—en somme, un contribuable au seuil de la pauvreté au Canada—cela signifie qu'il épargnera \$2.19. Un homme qui gagne \$5,000 par année et qui a aussi deux enfants à charge sera en mesure d'épargner la grosse somme de \$9.06. Répartie sur un an, cela signifie qu'il épargnera probablement assez pour acheter un cornet de crème glacée chaque semaine. Un contribuable qui touche le revenu élevé de \$6,000 par année et qui a le même nombre de personnes à charge épargnera la forte somme de \$16.59. Voilà ce que nous donne ce gouvernement magnanime, sous l'égide du premier ministre (M. Trudeau) qui déclarait à Victoriaville, il y a deux semaines, que nous allions entrer dans l'ère des loisirs et que nous ne devrions pas trop nous préoccuper du chômage, qu'étant donné l'émergence d'une éthique entièrement nouvelle, nous devrions plutôt nous occuper d'établir d'autres genres d'activités créatrices pour notre population.

La vérité, bien entendu, c'est qu'environ 20 p. 100 de la population canadienne se situe au seuil de la pauvreté ou en deçà; que pour chaque emploi disponible au Canada,

on trouve environ 17 candidats. Ce genre de non-sens de la part du premier ministre est pour le moins ennuyeux, si je peux me permettre d'édulcorer ainsi, pour quiconque possède un minimum de sensibilité. Si notre étrange premier ministre voulait aider les gens qui se situent à ce niveau de revenu, qui vivent au seuil de la pauvreté ou en deçà, il me semble que le projet de réduction d'impôt dont la Chambre est saisie aurait dû être grandement modifié de façon à prévoir, sur la base de l'équité, un avantage réel pour la catégorie des économiquement faibles, en ne prévoyant aucun avantage fiscal pour les contribuables dont les revenus sont les plus élevés. Le gouvernement devrait s'assurer que tous les gains soient réalisés par les citoyens qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus.

Compte tenu du fait que, par suite de ce bill, le contribuable dont le revenu est de \$4,000 et qui a deux personnes à sa charge épargnera \$2.19, la personne qui gagne \$20,000 épargnera \$164.58. Celui qui gagne \$50,000 par an, celui qui le plus probablement appuie financièrement et autrement le parti libéral du Canada, épargnera \$620.75.

M. Whelan: Vous voulez parler de gens comme Pierre Berton? Il appuie votre parti et reçoit \$100,000 par an à ne rien faire.

M. Broadbent: De toute évidence, le député de Windsor a des choses profondes à nous communiquer. Aimera-t-il dire quelques mots?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Le député devrait reprendre son siège. Le député d'Oshawa-Whitby a la parole.

M. Broadbent: Si je puis poursuivre, monsieur l'Orateur, que dire du pauvre contribuable qui doit vivre sur \$100,000 par année, un personnage, je le répète, très cher au cœur du gouvernement libéral? En vertu de cette proposition fiscale, il réalisera une économie de \$1,515.39. C'est le genre de personne qui assiste aux dîners à \$100 le couvert donnés par le parti libéral. Je ne plaisante pas, mais, aux termes de ces propositions, une personne dont le niveau de vie se situe au seuil de la pauvreté économisera \$2.19 alors qu'une autre qui appartient pratiquement à la classe des millionnaires économisera \$1,515.39.

Il n'est pas nécessaire d'être un génie en économie pour faire ce genre de ventilation statistique. C'est le genre de mauvaise répartition des avantages fiscaux qu'on obtient invariablement lorsqu'il y a une réduction générale des impôts, laquelle est de 3 p. 100 dans ce cas-ci. Inévitablement, quand il y a une déduction générale, les riches ou les personnes à revenu élevé retireront plus d'avantages que les pauvres, et c'est précisément le genre de chose qui ne devrait pas exister au Canada par le temps qui court. Je crois donc que, du point de vue de l'équité, cette proposition est totalement inacceptable. Par contre, certains de nos amis d'en face aiment soutenir qu'on ne peut pas considérer tout simplement l'équité ou la justice lorsqu'on présente une proposition fiscale; on doit également considérer les répercussions sur l'économie, telles que la création d'emplois, et ainsi de suite. C'est un point très valable. Toutefois, quand on considère les répercussions de cette proposition sur l'économie, la même conclusion négative me semble également inévitable.